

Céline LeBrasidéc
11 ans CM2

N°163

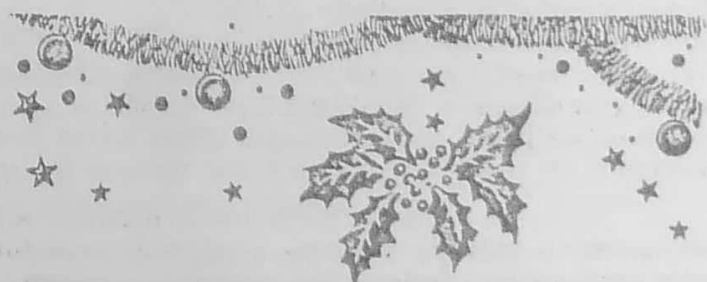
LA VIE



LANDORÉENNE



Quand il tonne en decembre
empile ta grange



DECEMBRE 1984

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 1984

Etait présents : Mesdames et Messieurs G. CUSSONNEAU, R. PASQUEREAU - G. HUTEAU - J. BUZENAC - F. PINEAU - R. LUNEAU - J. AUDOUIN - J. FLORANCE - P. DANDO - R. LARTIGUE - A. GRAVILLE - G. COULLAUD - A. LEROUX - H. SAUVETRE - V. BUROT - L. LUNEAU - E. ABDELKADER.

Etait excusé : M. P. BADEAUD

Etait absent : M. J. CHARRUAULT

Sont nommés secrétaires : MM. P. DANDO - P. HAULOT

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal, en date du 19 octobre dernier.

Monsieur Victor BUROT fait remarquer que la demande de curage d'un fossé à la Furonnière concerne un fossé le long d'un chemin Communal, et demande que cette indication soit portée sur le Registre des Délibérations. Monsieur le Maire y répond favorablement.

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1984

Monsieur le Maire demande à Monsieur Patrick HAULOT, secrétaire de donner lecture des propositions de la Commission des Finances, réunie à cet effet, le 16 Novembre 1984.

Le Conseil Municipal arrête les sommes suivantes :

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	119.962
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	119.962
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	370.980
- RECETTES D'INVESTISSEMENT :	370.980

Il est à noter que :

- les excédents de recettes de fonctionnement 1983 ont été repris en totalité pour 201.849 F ;
- les excédents de recettes d'investissement 1983 ont été repris en totalité pour 330.443 F

Des travaux d'équipement en Régie sont prévus à la section de fonctionnement (en recettes) et reportés du même montant aux programmes d'investissement suivants :

- Plan d'eau : 11.303 - Terrain Football : 10.394 - Construction abri-bar : 11.148

En dehors des restes à réaliser de l'année précédente, en dépenses d'investissement, des travaux neufs seront engagés pour :

- la construction d'un abri-bar : 11.150
- petits travaux d'éclairage à la Mairie : 671
- la réfection du mur situé derrière la Mairie : 5.000
- Travaux d'éclairage à l'école publique : 1.631
- la création de fossés et de passages d'eau divers pour : 75.826
- l'ouverture de crédits concernant les travaux de voirie, rue des Ecoles pour : 85.000

Le Conseil Municipal a délibéré aussi sur la mise à jour des dépenses d'investissement, dont le principe avait été préalablement voté lors du Budget primitif 1984, en ajustant les résultats aux dépenses à engager effectivement.

AVANT AU MARCHÉ N° 83-05 CONCERNANT LA RÉALISATION DU PLAN D'EAU

Afin de régulariser un délai d'exécution dans la réalisation effective des travaux, délai causé par des dommages naturels, le Conseil Municipal accepte cet avenant au marché, sans modification apportée à l'ouverture des crédits.

RAPPORT DE DEUX ENQUÊTES PUBLIQUES

Au sujet du projet d'ouverture du Chemin dit de liaison, à situer entre le C.D. 37 (route de Vallet), et la rue des Ecoles, le Conseil Municipal, se référant au rapport dressé par le Commissaire-Enquêteur, se montre favorable pour accorder une indemnisation forfaitaire de 1.000 F à deux propriétaires.

Au sujet de l'enquête publique menée à partir de LA VIE LANDREENNE du mois dernier, le Conseil Municipal, considérant les résultats négatifs enregistrés au Secrétariat, refuse la vente d'excédents communaux situés à la Goulbaudière.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Distribution de lait dans les classes maternelles du Landreau

Monsieur BUZENAC rapporte les éléments du dossier qu'il a conduit : objectif : distribution quotidienne de lait dans les classes maternelles.

Considérant :

- l'accord des Directeurs d'Ecoles, déjà connu
- le coût imposé à la Commune pour la distribution effective de 20.760 briquettes de lait, en tablant sur l'année civile 1983, à savoir 2.695,66 F pour 120 élèves environ (soit 1 coût de 0,13 F par briquette, à la charge de la Commune)
- une subvention de 0,87 F par briquette

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

2 - Souscriptions d'argent

Le Conseil Municipal est d'accord pour accepter deux souscriptions d'argent se rapportant à la réalisation de travaux de voirie.

A savoir :

- 440 F pour l'amélioration d'un chemin à Bellevue
- 5.310 F pour des travaux d'aménagement du Chemin du Gotay à la Brilletière.

3 - Syndicat mixte du Pays du Vignoble Nantais

Le Conseil Municipal se montre favorable pour accepter l'adhésion de deux nouvelles Communes au Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais.

A savoir :

- l'adhésion de la Commune de BASSE-GOULAINE
- l'adhésion de la Commune des SORINIERES.

4 - Affaire relative au Monument des Fusillés

Après que Monsieur le Maire eût donné lecture d'un courrier rédigé par Monsieur BROUARD, représentant les familles concernées par le drame du Pré Rouge, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, se montre favorable pour modifier un mot du texte de la plaque de bronze fixée à la base du Monument des Fusillés.

Il demande que le mot "NAZIS" remplace la mention des "ALLIÉS" dans le but d'un meilleur rapprochement des peuples et pour permettre de meilleures relations de Jumelage.

Un devis sera demandé à cet effet.

5 - Election du Conseil d'Orientation et de Surveillance à la Caisse d'Epargne

Le Conseil Municipal est avisé qu'un dossier est à consulter au Secrétariat en vue de permettre le dépôt de candidatures de Conseillers municipaux sur une liste comptant 8 noms, pour ces élections, lesquelles ne concernent que les Maires de la moitié du département.

6 - Information

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention de 55.500 F sera prochainement perçue pour le programme de la restructuration de la rue de la Loire ; cette recette est procurée par la dotation qui est répartie au titre des amendes de police.

7 - Travaux de recalibrage du ruisseau du Gueubert (jusqu'à la Basse - Poëze)

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier récent, émanant de la Direction Départementale de l'Agriculture, se rapportant à la réalisation de travaux de recalibrage du Gueubert, sur une longueur de 3300 Mètres de la limite des marais de Goulaine jusqu'à 200 Mètres en amont du pont de la Brosse.

Ces travaux, estimés à 100.000 F T.T.C., compte-tenu de l'hypothèse d'une subvention de 35 %, feront l'objet d'une charge financière concernant 3 communes : VALLET, LA CHAPELLE HEULIN, LE LANDREAU.

Monsieur le Maire est invité à étudier sur place les problèmes réels, avec Monsieur HUTEAU, 2e Adjoint.

8 - Location d'un hangar destiné au matériel des cantonniers

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de louer un hangar de 130 mètres carrés, actuellement non ferme, lequel intéresse la Commune pour entreposer le matériel des cantonniers.

9 - Panneau de signalisation pour un particulier

Pour répondre à la demande formulée par Monsieur Jean-François FLEURANCE, demeurant à l'Armaïsse, pour installer un panneau de signalisation supplémentaire, au départ du village de l'Armaïsse, le Conseil Municipal donne son accord compte-tenu du besoin professionnel mais demande à ce que ce panneau soit à la charge totale de ce particulier.

Aussi, une souscription d'argent devra-t-elle être complétée à cet effet.

10 - Question posée par un Conseiller Municipal

Monsieur Joseph AUDOUIN fait part d'une observation notée à l'occasion d'un accident intervenu Place André Ripoche, du fait d'une mauvaise visibilité due au stationnement d'un camion sur le parvis de l'église.

Une étude sera menée pour empêcher le stationnement des véhicules devant l'entrée principale de l'église.

\$ \$ \$

AVIS DE LA MAIRIE

Service des repas à domicile

Le S.I.V.O.M. du canton du LOROUX BOTTEREAU, invite toutes les personnes âgées qui seraient intéressées par le service des REPAS à DOMICILE, de bien vouloir se faire inscrire auprès de la Mairie du LOROUX BOTTEREAU, téléphone : 03.75.55

A l'heure actuelle, 36 personnes bénéficient de ce service, et aucun repas supplémentaire ne peut être servi. Toutefois, il est envisagé une augmentation, si un nombre de personnes suffisant le demandait. 3 personnes figurent déjà sur la liste d'attente.

Inscriptions sur les listes électorales

RAPPEL

Les jeunes ayant atteint 18 ans ou les atteignant au 28 Février 1985, ainsi que les nouveaux habitants, sont invités à se faire inscrire sur la liste électorale, avant le 31 Décembre 1984.

Se présenter au secrétariat de la Mairie, muni d'une carte d'identité ou du livret de famille.

\$ \$ \$

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS LANDRENNES

Les Associations sont heureuses de vous faire connaître les dates des fêtes qu'elles organisent :

- le vendredi 7 décembre 1984 Concours de Belote de l'USL FOOTBALL
- le samedi 15 décembre 1984 Soirée "Choucroute" Ecoles privées
- le dimanche 23 décembre 1984 Loto Ecole publique
- le jeudi 27 décembre 1984 Concours de belote des Aînés
- le vendredi 28 décembre 1984 Concours de belote USL BASKET
- le samedi 5 Janvier 1985 Concours de Belote Association de la Chasse
- le vendredi 18 janvier 1985 Concours de belote Ecole privée
- le samedi 26 janvier ou 2 février 1985 Concours de belote des Artisans
- le dimanche 10 février 1985 Concours de belote Amicale Bouilliste
- le dimanche 17 février 1985 Loto Ecole privée
- le dimanche 3 Mars 1985 Loto Association de la Bibliothèque
- le samedi 16 mars 1985 Soirée "Couscous" dansante Ecole publique

En ce qui concerne les concours de belote :

Inscription :	30 F
Sandwiches Pâté - Rilletes	4 F
Sandwiches jambon	5 F
Verre de vin	2 F
Bière - Jus de fruit	5 F

Nous souhaitons vous voir nombreux...

\$ \$ \$

Les Associations,

ECOLE PUBLIQUE

LOTO

Le LOTO organisé par l'Association de Parents d'Elèves de l'Ecole publique se déroulera le DIMANCHE 23 DECEMBRE 1984 à 15 Heures, à la Salle des Sociétés.

Venez nombreux à cette matinée et n'oubliez pas les enfants qui peuvent participer à ce jeu.

De nombreux lots sont à gagner :

- dont 1 super-lot pour les adultes
- 1 super lot pour les enfants

BAR... PATISSERIES.....CONFISERIES...

RAPPEL

Les parents d'élèves qui n'ont pas encore retourné l'imprimé concernant les enquêtes sur la garderie et l'Amicale Laïque sont priés de bien vouloir les rendre le plus tôt possible à l'école.

D'autre part, nous vous informons que le Congrès Départemental de la F.C.P.E. a lieu le 2 DECEMBRE 1984 au Centre Polyvalent du Chêne Gala - 99, rue J.P. Vigier à REZE.

FETE DE FIN D'ANNEE

Un spectacle est organisé dans l'enceinte de l'école pour les enfants. Un goûter clôturera cette journée.

L'association,

\$ \$ \$

ECOLES PRIVEES

ASSEMBLEE GENERALE A.P.E.L.

Le mardi 13 novembre à 20 h 30 se tenait l'Assemblée Générale

des A.P.E.L.

Monsieur FURET accueillait les parents et présentait le déroulement de la soirée.

Il rappelait les rôles des APEL puis donnait les effectifs des classes : 2 classes maternelles avec 62 élèves et 5 classes primaires avec 128 élèves.

Madame SAUVETRE faisait ensuite le rapport des activités :

participation aux manifestations pour la défense de l'enseignement privé ; les sorties scolaires :

- * voyage d'une journée à LA BAULE-LE CROISIC, en train pour les C.P. et C.E.
- * voyage d'1 journée à NANTES avec visite de la SNCF pour les C.M.
- * voyage d'une semaine à SARRANCE dans les Pyrénées pour les C.M. avec une excursion en Espagne, une visite à Lourdes

- les travaux manuels qui ont lieu une fois par mois le samedi matin
- la soirée-débat qui avait pour thème "La Télévision" et animée par Madame MANDOUX

Les enseignants présentaient ensuite la catéchèse qu'ils assurent avec des parents en coordination avec l'abbé FRANÇOIS.

Monsieur FURET remercia les membres sortants : Joël BARRÉ, Christian TARTROU et donnait ensuite le résultat de l'élection des membres des APEL

APEL SAINT JOSEPH

Élus : Marie-Anne SUTEAU
André HUCHON

APEL SAINTE MARIE

Réélus : Edouard GUYARD
Bernard LEGAULT

.../...



Le 19 Novembre 1984, avait lieu l'élection des nouveaux bureaux

APEL

APEL SAINT JOSEPH

Président : Moïse FURET
Vice-Président : Alain GOHAUD
Secrétaire-Trésorier : Jeannine COULLAUD
Membres : Jean-Paul BELLANGER
André HUCHON - Marie-Anne SUTEAU

APEL SAINTE MARIE

Présidente : Huguette SAUVETRE
Vice-Président : Rémy LUNEAU
Secrétaire-Trésorier : Daniel GRATAS
Membres : Marie-Raphaëlle BOISSEAU
Edouard GUYARD - Bernard LEGAULT

O.G.E.C.

L'OGEC a tenu son Assemblée Générale le même jour que celle des APEL, le mardi 13 Novembre 1984.

Le président, Joseph AUDOUIN, a rappelé son rôle.

Ensuite, il a été évoqué les différents travaux effectués dans les deux écoles St Joseph - Ste Marie, par les artisans et les bénévoles.

Le président a remercié :

- le Comité des Fêtes pour sa subvention,
- ceux qui ont bien voulu donner à la collecte de vin
- tous les bénévoles pour les travaux réalisés
- ceux qui participent aux festivités et à l'organisation
- la Municipalité pour son aide financière
- enfin, le membre sortant Mr Victor BURET précédent président de 1976 à 1982, entré à l'OGEC en 1974.

Le Président a parlé de la construction d'une cuisine pour la cantine.

Suite à la visite de Monsieur l'Inspecteur du Service vétérinaire, celui-ci nous met dans l'obligation de la construction d'une cuisine pour la cantine, motif : celle existante est trop petite pour la préparation des repas des 150 rationnaires inscrits.

Après des contacts avec la Mairie, il nous a été répondu qu'il n'était pas envisagé dans l'immédiat de construction de cantine commune municipale.

Lourde tâche pour l'OGEC, car le financement est entièrement à sa charge. Comment va-t-il y faire face.

- En s'autofinçant (une partie du montant du prix du repas demandé aux parents)
- en recourant aux emprunts,
- en bénéficiant du prêt de la Caisse d'Entr'aide de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- en continuant d'organiser ses festivités
- par la collecte de vin
- en faisant appel aux parents et amis bénévoles.

Le résultat des élections OGEC

élu : Jean-Claude COUÉ

Le bilan financier a été donné par le trésorier Yves CUSSONNEAU.

Le verre de l'amitié clôtura cette soirée.

le 19 Novembre 1984 : Election du Bureau OGEC

Président : Joseph AUDOUIN	Vice-Président : J.Pierre BEAUMARD
Secrétaire : André PEIGNÉ	Secrétaire-Adj. : J.Claude COUÉ
Trésorier : Yves CUSSONNEAU	Trésorier-Adj. : J.François FLEURANCE
Membres : Jean-Pierre AMELINE - Gabriel TARTROU	
Membre honoraire : Yves PROVOST	

.../...

L'O.G.E.C. et l'A.P.E.L. du LANDREAU organisent une "SOIRÉE CHOUCROUTE" à Briacé, le 15 DECEMBRE 1984, à partir de 20 heures.

Réservation, avant le 8 décembre à l'Ecole Saint-Joseph, Sainte-Marie ou auprès d'un membre des bureaux.

Soirée dansante, venez nombreux....

Les Bureaux,

\$ \$ \$

LES AINES



Un voyage-surprise, nouveau style, nouvelle formule, aura lieu le mercredi 12 décembre pour le prix de 170 F tout compris. S'inscrire rapidement.

Notre concours de belote, avec annonces, est fixé au Jeudi 27 Décembre. Inscriptions à partir de 14 heures.

Réunions ordinaires : 6 DECEMBRE 14 H 30
20 DECEMBRE 14 H 30

Réunion du bureau : 13 DECEMBRE 14 H 30

A tous, bonne fête de Noël, et très amicalement.

Le Bureau,

\$ \$ \$

BIBLIOTHEQUE DU LANDREAU



L'Assemblée Générale de la "Bibliothèque du Landreau" a eu lieu le 23 Novembre.

Après :

la présentation de la Bibliothèque et son fonctionnement

B.C.P.

- Nous avons environ 2000 volumes dont 5 à 600 prêtés par la

Nous touchons environ 450 lecteurs

Il sort de la bibliothèque 400 livres par mois soit 5000 volumes par an.

- Heures d'ouverture :

Mercredi : 10 h 30 à 12 h

Samedi : 10 h 30 à 12 h

Dimanche : 11 h à 12 h

- Le prêt des livres était gratuit jusqu'à présent. A l'ouverture de la bibliothèque, nous ignorions si le besoin de lire existait ou s'il fallait le créer et d'autre part, la BCP nous prêtait plus de livres que nous n'en possédions nous-mêmes, ce qui n'est plus le cas.

L'Assemblée a décidé de fixer un abonnement par famille et par an d'un montant de 20 F afin de pallier aux dépenses courantes.

* l'évocation des activités à venir

- Les bibliothèques du canton du LOROUX-BOTTEREAU vous invitent, le vendredi 14 Décembre 1984 à 20 h 30, Salle Municipale de LA CHAPELLE BASSE MER, à une rencontre "AUTEURS-LECTEURS".

.../...

Seront accueillis :

- Jean-François HENRY, enseignant au Landreau : "La Dame du Grand Mât"
- Henri MOSSET, cultivateur à La Chapelle Basse Mer : "C'est la terre qui chante"
- Louis OURY, ingénieur nantais : "Rouget, le braconnier"
- Henri PERRON, journaliste Lorousain : "La 6e colonne, à partir de la gauche"

qui dédicaceront leurs oeuvres au cours de cette soirée-débat.

Nous vous attendons nombreux.

- Loto, le 3 Mars 1985

* le Bilan financier

Il a été procédé à l'élection, pour le renouvellement du Tiers sortant du bureau, auquel viennent s'ajouter 2 nouveaux membres :

- Madame BRELET
- Madame DOUSSET

Deux membres réélus :

- Madame GENTILINI
- Madame COURTOIS

\$ \$ \$

U.S.L. - FOOTBALL



* Le vendredi 7 décembre à 20 H 30, le club organise un concours de belote - Salle ROUAULT.

1er lot : un mouton
3e lot : 2 Jambons
etc...

2e lot : 2 dindons
4e lot : 2 Pastis



Nous comptons sur tous les membres du Club, joueurs, accompagnateurs, supporters et amis. Venez nombreux... une bonne occasion pour tous de se retrouver.

* Le 26 octobre dernier, tous les parents de jeunes étaient convoqués à une rencontre avec les dirigeants. 10 seulement étaient présents, c'est très peu. Un compte-rendu de cette réunion sera prochainement distribué aux parents par l'intermédiaire des enfants.

* Résultats

le 28 Octobre

Seniors A 1 - St Herblain 0
(coupe de district)
Vétérans 2 - Amis du ballon 0

le 4 Novembre

Vétérans 4 - Bugallière 1
Seniors A 2 - Mauves 1
Seniors B 3 - Morrhon/Nantes 5
Cadets 11 - Et. Clisson 0
Minimes 9 - Vallet 1
Pupilles 0 - Vallet 1

le 11 Novembre

Pupilles 1 - - USRB 0
Poussins A 0 - Beautour 3
Poussins B 2 - Beautour 2

le 18 Novembre

Vétérans 5 - Le Gall 4
Seniors A 4 - Ch. Heulin 0
Seniors B 12 - Vallet 3



Cadets 2 - St Hilaire de Clisson 8
Pupilles 0 - F.C. Vertou 3
Poussins A 2 - St Julien 5

Poussins B 2 - St Julien 2

Le 2 Décembre, les Seniors A recevront le S.B.O.S. en coupe de District à la Gautherie à 15 heures.

Venez nombreux les encourager.

Le Bureau,

U.S.L. - BASKET

Les résultats du mois écoulé sont les suivants :



Poussines B

USL 17 - Gétigné 12
USL 16 - Geneston 0
USL 6 - Ch.Thébaud 24
USL 10 - Boussay 4

Cadettes

USL 18 - Le Bignon 17
USL 20 - Geneston 34
USL 19 - St Lum.Cléson 24
USL 24 - Remouillé 22

Poussins

USL 2 - Bas-Goulaîne 4
USL 4 - St Herblain 20
USL 8 - Oudon 11
USL 20 - Carquefou 12
USL 12 - Thouaré 10

Poussines A

USL 0 - Le Pallet 8
USL 4 - Haie Fouas, 20
USL 6 - Cléson 30

Juniors F

USL 35 - Pt St Martin 43
USL 33 - Touvois 29
USL 25 - Sorinières 53

Benjamins

USL 10 - Ch. s/Erdre 22
USL 18 - St Christophe 16
USL 16 - Hermine 24
USL 7 - Carquefou 68

Benjamins

USL 12 - La Planché 10
USL 8 - Gorges 12
USL 6 - Boussay 34
USL 8 - Haie Fouas, 26

Seniors F

USL 24 - St Flacre 33
USL 22 - Remouillé 28
USL 52 - Maledon 38
USL 53 - Gorges 30

Seniors M

USL 40 - Bignon 31
USL 72 - Planché 46
USL 46 - Ch. Basse Mer 54
USL 50 - Port St Père 31

Le calendrier des rencontres de décembre sera le suivant :

le 2 décembre

Les Cadettes / Aigrefeuille 9 H 30 - BRIACÉ

le 9 décembre

Domicile

Vallet / 10 h
Vieilleville / 11 h

Extérieur

Planché
Les Sorinières
Qual Hoche
Giraudières
St Mars de Coutais



le 16 décembre

Poussines B
Poussines A
Cadettes
Seniors F
Poussins
Benjamins
Seniors M

Vieilleville / 9 h

Ste Lucie / 11 h 30
Dervallières / 10 h 30

Monnières

Vallet

Touvois

Les Couets

Vous trouverez un affichage complémentaire des rencontres au panneau du café ROUAULT.

N'oubliez pas que les jeunes ont besoin de présence parentale et amicale pour les stimuler et les encourager.

Les rencontres des seniors Féminines et masculins offrent toujours un spectacle sans temps-mort. Venez nombreux les encourager, vous ne serez pas déçus. Les résultats le prouvent.

Par ailleurs, le Concours de belote du Basket est prévu le vendredi 28 décembre à 20 h 30. Un mouton et la découpe d'un porc vous sont offerts comme lots.

Réservez-vous votre soirée... MERCI D'AVANCE....



Le Bureau,

\$ \$ \$

TENNIS - CLUB

Au nom de l'ensemble du Club, le Bureau remercie la Municipalité pour le nombre d'heures d'occupation de la salle de Briacé, accordées au Tennis pour la saison 1984-1985.

Résultats

4 Novembre : Seniors 1 - Carquefou 4
28 octobre : St Sébastien 2 - Minimes 1
4 Novembre : Minimes 1 - Mangin Beaulieu 2

Programme

Seniors : le 8 décembre à 17 h et 9 décembre à 13 H
Le LANDREAU reçoit l'A.S.B.R.

Les personnes qui souhaitent pratiquer le tennis hors compétition, ne sont pas tenues de prendre une licence. Elles peuvent cependant utiliser les installations existantes moyennant une cotisation à verser à Jean-Pierre GIRAUD, trésorier du Club.

Le montant de cette cotisation est de 140 F pour la saison débutant le 1er Novembre.

Il est demandé aux utilisateurs du court de tennis de ne pas garer leurs véhicules sur le terrain de basket.

\$ \$ \$

TENNIS DE TABLE



Résultats

L'équipe du Landreau du CP Lorousain
Le Landreau bat Cheviré 7 - 3
Vertou bat LE LANDREAU 10 - 3
Le Landreau - Bonne Garde Nantes 5 - 5

\$ \$ \$

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DU LANDREAU

Comme tous les ans, et à partir du 15 Décembre 1984, les Commerçants et artisans procéderont à l'illumination et à la décoration de la place de l'église du LANDREAU, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Durant cette période, ils vous proposeront leur traditionnelle tombola avec de nombreux lots de valeur (télé-couleur) chaîne Hi-fi, ensemble de bricolage, service de table, radio-réveil, etc...

D'autre part, l'Association convoque tous les commerçants et artisans à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 7 décembre à la Salle des Sociétés, à 20 heures.

\$ \$ \$

RESULTAT DE LA SOUSCRIPTION U.N.C. et A.F.N.

Souscription départementale 1984

A - GROS LOTS

Une semaine aux Baléares (34129) - Trois jours à Jersey-Guernesey (29564) - 2 jours aux Châteaux de la Loire (84043) - 1 Journée à Jersey (15217 - 63355 - 78902)

B - SUPER-LOTS

11542 - 26340 - 31265 - 38187 - 43195 - 49673 - 52920 - 56647 - 60733 - 75226 - 80847 - 82650

.../...

C - LOTS MOYENS

Tous les numéros terminés par : 047 - 173 - 254 - 301 - 458 - 586 - 626 - 723 - 864 - 928, gagnent un lot.

Les billets gagnants sont à remettre chez François PINEAU, avant le 1er janvier 1985.

\$ \$ \$

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Comme les années précédentes, les mutations de terres se feront chez Marie ETOURNEAU, du 17 au 22 décembre inclus.

Les personnes ayant des mutations importantes à faire seront reçues le matin sur rendez-vous et les autres l'après-midi de 14 h à 17 h.

Le cédant voudra bien se présenter accompagné du ou des preneurs, et muni de son relevé d'exploitation.

Veuillez s'il vous plaît vous conformer aux jours indiqués.

Marie ETOURNEAU,

\$ \$ \$

MUTUELLE FOURRAGE DU LANDREAU



A la suite d'un orage en juin dernier, plusieurs adhérents formulaient la présence de sondes thermiques, afin de tester les fourrages douteux (fermentation). La Caisse locale d'assurances du Landreau (C.L.A.M.A.) faisait l'acquisition de deux sondes, l'une se trouvant chez Monsieur Georges LANOË, le secrétaire ; quant à l'autre, elle nous en faisait le don et au nom de tous nos adhérents, nous les remercions bien sincèrement. Elle se trouve à la disposition de tous, chez notre secrétaire, Paul BOUYER, la Houisière.

Le 25 Juillet, un violent orage s'abattait sur notre Commune, et la foudre frappait l'un de nos adhérents tuant presque toutes ses bêtes et un incendie détruisait tout son fourrage. Après la réfection de ses bâtiments, nous lui avons remplacé son fourrage, le 7 novembre dernier, et les opérations se sont déroulées le mieux du monde. Encore une fois, Merçi à tous.

Voici maintenant, les déclarations enregistrées pour 1984 :

La Mutuelle compte 78 adhérents et il a été déclaré 388,8 tonnes de paille - 1421,35 tonnes de foin - 482,2 tonnes de rouche, soit un total de 2292,35 tonnes de fourrage qui sont garanties et assurées gratuitement et bénévolement.

Les Administrateurs,

\$ \$ \$

SYNDICAT VITICOLE

Lors de la foire d'ANCENIS, le concours des vins aura lieu le vendredi 7 Décembre 1984.

Pour échantillon, il faut 3 bouteilles dont les étiquettes seront attachées uniquement au goulot. Normes analytiques habituelles.

Les échantillons seront à déposer avant le 5 Décembre au soir chez

- Joseph AUDOUIN - La Momenière
- Jean-Claude COULLAUD - rue de la Loire
- Jean FLORANCE - Bas-Briacé

\$ \$ \$



A NOS ANCIENS

Un nouveau Noël... Comme chaque année, un Conseiller Municipal et un membre du Bureau d'Aide Sociale visiteront nos Anciens de 63 ans et plus pour leur remettre, avec les bons vœux de la Municipalité, le traditionnel petit colis de friandises.

Si par inadvertance, un Ancien se trouvait privé de son colis, qu'il s'adresse aussitôt au secrétariat de la Mairie.

\$ \$ \$

AVIS DES ASSOCIATIONS CANTONALES

GROUPE TIERS-MONDE CANTONAL

Dernière lettre reçue de Haute Volta, le 16 Novembre 1984



" Les effets de la sécheresse se ressentent plus durement dans les villages. Parfois, 1/3 de la population est partie vers les villes ou pour la Côte d'Ivoire. Le mil, à peine poussé, est desséché sur pied. Les pluies tardives ont amené un peu d'eau dans les barrages, mais c'est trop tard pour les récoltes de céréales. Seul repli, les jardins maraîchers autour des barrages vont permettre de tenir quelques mois."

Le manque de pluie, en Juillet et Août, a desséché les récoltes avant qu'elles ne viennent à maturité.

Les villageois voient leurs champs desséchés, sans aucun espoir de récolte, ils ont travaillé pour rien : LA FAMINE EST LA.

L'exode rural a recommencé, vidant les villages de leurs forces vives. Ce sont les jeunes qui partent vers les villes et vers la Côte d'Ivoire.

Devant cette situation catastrophique, il faut intervenir d'urgence. C'est le but de l'opération "AIDONS LES A VAINCRE LA FAMINE AU SAHEL" que le groupe Tiers Monde Cantonal a décidé d'organiser sur le canton du 6 au 16 Décembre 1984.

Cette action associe 2 moyens :

- une collecte financière pour répondre à l'urgence du besoin de se nourrir (achat du mil dans les pays d'Afrique, afin de fournir des maintenant, les céréales qui correspondent à leurs habitudes alimentaires et leur permettre ainsi d'éviter la spéculation qui ne manque pas de se produire quand il y a pénurie). Le stockage et la distribution se feront par l'intermédiaire de banques de céréales gérées par les villageois.

Le produit de cette collecte sera versée directement et intégralement, aux groupements NAAM du Yatenga - Haute-Volta.

- des soirées d'information sur la vie au SAHEL, en Haute Volta, et sur l'organisation des groupements NAAM. Cette information doit nous permettre de ne pas s'arrêter aux problèmes immédiats de la famine mais d'essayer d'en approfondir les causes et d'entrevoir quelles possibilités nous proposent les groupements NAAM pour les aider à assurer leur propre développement.

Un tel problème requiert la PARTICIPATION DE TOUS et nous comptons sur VOUS.

La soirée d'information au LANDREAU, aura lieu le jeudi 6 DECEMBRE à 20 H 30 - Salle des Sociétés.

- - -

Pour vos dons, une urne sera à votre disposition à la Mairie (salle du Conseil Municipal), du lundi 3 Décembre au lundi 10 Décembre, ainsi qu'à la soirée information du jeudi 6 Décembre.

\$ \$ \$

M.J.C. de SAINT JULIEN DE CONCELLES

Le samedi 15 DECEMBRE 1984 à 20 h 30

Après Michel Bulher, le 19 octobre ; Boutet, Couton et Fisher les 16 et 17 Novembre, la M.J.C. accueille dans ses locaux "KERGRIST" avec son spectacle "LE CLOWN AGRICOLE".

Originaire de Glomel, quelque part entre Guedéac et Guimper, ce Breton nous donne un spectacle sur les problèmes agricoles, transposés sur le monde tragico-comique. C'est tout simplement génial. Déguisé en "Clown agricole", il démonte tous les mécanismes qui ont fait au fil du temps le paysan devenir cultivateur, agriculteur et enfin exploitant. Avec comme accessoires, des objets quotidiens mis au rebut (vélo rouillé, cafetière qui fut émaillée, vieux tuyau de poêle, etc...) en improvisant tout le temps, jamais vulgaire, ses trouvailles suscitent des cascades de rires et d'applaudissements.

Bourré de références très précises, d'expressions entendues ici ou là, son T.N.P. (Théâtre National Portatif) est l'un des plus efficaces qui soient.
VENEZ NOMBREUX ...

\$ \$ \$

THEATRE A LA CHAPELLE BASSE MER

A LA CHAPELLE BASSE MER, les 3 coups vont bientôt être donnés et le rideau va se lever sur une comédie en 2 actes et 4 tableaux : "NE COUPEZ PAS MES ARBRES", de William Douglas Home, d'après une adaptation française de Marc-Gilbert SAUVAJON.

Retenez les dates : 8 - 11 - 14 - 15 - 21 Décembre à 20 h 30
9 - 16 décembre à 15 h

à la Salle Jeanne d'Arc - rue du Stade.

Réservation des places chez Madame ALLARD - Electricité, rue du Calvaire - tél. 54.00.46

à partir du :

- samedi 1er décembre pour les 2 Premières séances
- lundi 3 décembre pour le mardi 11 et le vendredi 14
- jeudi 13 décembre pour le samedi 15 et le dimanche 16
- dimanche 16 décembre pour le vendredi 21

Venez nombreux avec amis et voisins, vous détendez.

\$ \$ \$

CLASSES DE NEIGE DU LOROUX BOTTEREAU

Vous êtes tous cordialement invités à participer au LOTO GEANT qui aura lieu le samedi 8 Décembre à 20 h 30 au Palais des Congrès au LOROUX BOTTEREAU.

GROS LOT ADULTES : 1 Micro-ordinateur

GROS LOT ENFANTS : 1 vélo-cross

Cette soirée est organisée au profit de la classe de Neige.

Petits et grands, amis et connaissances, à vos cartons ...

Bonne soirée et Bonne chance...

\$ \$ \$

SECTION INTERPROFESSIONNELLE C.F.D.T.

CHOMAGE : les démarches à effectuer.

L'inscription comme demandeur d'emploi, c'est la première chose à faire. Où ? à la Mairie de votre domicile. Quand ? :

- le premier jour qui suit la fin de votre préavis,
- dès que vous avez quitté votre établissement scolaire, ou votre centre de formation,
- dès votre retour du Service National.

Dans tous les cas, inscrivez-vous le plus vite possible, même si c'est pour quelques jours seulement (entre deux contrats par exemple)

Pourquoi ? : - pour retrouver un emploi - pour garantir vos droits.

Le versement des allocations de chômage est subordonné à l'inscription comme demandeur d'emploi. Pendant toute la période d'indemnisation, le chômeur bénéficie d'une couverture sociale complète : Assurances Maladie, maternité, invalidité, décès et validation des périodes chômées pour le droit à la retraite.

Pour toutes informations, concernant vos droits, que vous soyez chômeurs, salariés, retraités du public ou du privé, adressez-vous aux permanences C.F.D.T. :

le jeudi 6 Décembre de 19 h à 20 h

le jeudi 20 décembre de 19 h 45 à 20 h 30

au local CFDT, 1, place de l'Ancienne Mairie au Loroux-Bottereau.

\$ \$ \$

CINE - LE LOROUX

le vendredi et le samedi à 21 h - dimanche à 15 h 30 - Prix des places 17,50 F - 13,50 F (-10 ans)

Programme du mois de décembre

- les 7-8-9 : SPLASH, comédie américaine avec Tom Hanks et Daryl Hannah
- le 10 à 20 h 30 : F ARREBIGUE
- le 11 : BIQUEF ARRE, deux films de Georges Rouquier,
- les 14-15-16 : SOUVENIRS-SOUVENIRS Comédie dramatique de Ariel Zeitoun
- les 21-22-23 : JOYEUSES PAQUES, de Georges Lautner avec Sophie Marceau et Belmondo
- du 28 au 31 : MERLIN L'ENCHANTEUR, dessin animé de Walt Disney
- (les 28 et 29 à 15 H 30 et 21 h) (les 30 et 31 à 15 h 30)

\$ \$ \$

AVIS DE LA MAIRIE (dernière minute)

Un arrêté préfectoral en date du 15 Novembre 1984 vient de reconnaître que les exploitations agricoles situées sur la Commune du LANDREAU, victimes du sinistre dû à l'orage du 21 Juin 1984, bénéficiaient du critère de calamités agricoles pour le pré à foin, le maïs fourrager, la vigne à production d'A.O.C., V.D.Q.S. et vins de table.

Suivant cette mesure, un prêt spécial à moyen terme de la C.R.C.A.M. peut être sollicité sous réserve qu'au niveau de l'exploitation il y ait au moins une perte de récolte égale à 25 % de la moyenne des cinq années précédentes, en excluant les calculs de l'année la plus forte et ceux de l'année la plus faible. Il est nécessaire aussi que les pertes de récolte représentent au moins 12 % du produit brut de l'exploitation.

La demande de prêt pourra être déposée jusqu'au 15 Mars 1985, auprès de la Caisse Locale du Crédit Agricole.

\$ \$ \$

ANNONCES DIVERSES

SERVICES DE GARDE AU MOIS DE DECEMBRE

Dates	Médecins	Pharmacies	Infirmières
le 2	Dr Talmant - 03.62.07	M. Trédaniel - St Julien	Mme Tellier - 03.73.20
le 9	Dr You - 54.02.87	M.Serrière - Ch. Basse Mer	Mme Chevalier - 54.02.94
le 16	Dr Brenot - 06.43.30	Mme Jannin - Loroux	Mme Lucas - 03.66.12
le 23	Dr Brunais - 54.11.75	M. Pigeaud - St Julien	Mme Bossis - 54.21.23
le 25	Dr Brenot - 06.43.30	-dr-	Mlle Guédard - 02.85.79
le 30	Dr Dupont - 54.20.47	MmePadloleau - Landreau	Mme Tellier - 03.73.20

Ces services sont donnés à titre indicatif. Aussi, il est plus prudent de se reporter au Journal. D'autre part, Madame TELLIER, infirmière sera absente le 7 Décembre. En cas d'urgence, prendre contact avec Madame BOSSIS - tél. 54.21.23

\$ \$ \$

DIVERS

Catherine LE CHALONY - Pédicure Podologue D.E. - Semelles Orthopédiques - Agrément S.S., vous fait part de l'ouverture de son cabinet au 13, rue des Moulins, le mardi 4 Décembre de 14 h à 17 h. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 03.37.33. Elle recevra les 1ère et 3ème semaine de chaque mois.

Petites annonces

- Jeune Homme, libéré O.M. - C.A.P. Mécanicien - recherche emploi - accepte n'importe quelle proposition tél. 03.74.42
- Jeune fille cherche emploi Mécanicien Réparateur automobile (CAP) ayant connaissance en Electricité Diesel, possédant Permis B - Etudieraif tttes propos. Libre de suite - tél. 02.80.72
- Recherche emploi de cariste, livreur ou autre - tél. 06.46.03
- Vigneron cherche vignes à tailler - tél. 54.21.82
- Nourrice agréée, cherche enfant à garder - tél. 06.41.15
- DAME cherche à faire heures de ménage - S'adresser à la Mairie
- Cherche à louer petite maison sur LE LANDREAU ou environs - tél. 06.43.65 (en soirée)
- Cherche local à louer sur LE LANDREAU - tél. 06.44.91
- Recherche terrain à louer pour entraînement moto-cross - tél. 06.46.05
- Vends 2 pneus 145/13 neufs d'1 mois - à Jantes RITMO 65 CL - année 78 - tél. 06.46.03
- A vendre : 2 totes de Dyane - pneus 135/15 pratiquement neufs (servi B)) - tél. 06.46.05
- Vends pièces détachées d'R 16 - Gilbert COCAUD - La Monnerie
- Vends Remorque 400 kgs bâchée avec toue Secours - 1500 f - tél. 06.46.54
- A VENDRE machine à tricoter SUPERBA - boîtier électronique - px intéressant - tél. 06.44.91
- Vends Petit lit de bois avec matelas - 300 f - Tél. 06.46.54
- Recherche Clavier pour Iphiss - bon état - petit prix - tél. 06.46.03
- A VENDRE : un jeune Dauberman - 6 mois - tél. 06.40.12
- PERLES TROUVES - une cartouchière - un troussseau de clés - Les réclamer à la Mairie.

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- . BAILLARGEAU Jacky - rue des Ecoles - maison individuelle
- . CHAUVIN Marc - La Robine - maison individuelle
- . NAEIS Jean-François - La Goulbaudière - amélioration maison existante
- . BARRANGER Alain - Le Clos de Racapé - ouverture d'une fenêtre et montage d'une cheminée

NAISSANCE

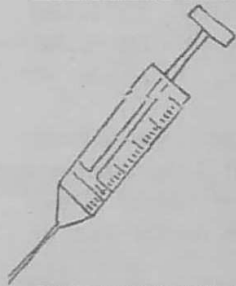
- . Elodie PAYSAN - le 29 Octobre 1984 - La Goulbaudière

DECES

- . Pierre PINEAU - 10.12.10/05.11.84 - Le Pigeon Blanc
- . Marie-Louise PINEAU née SECHER - 01.08.14 - 08.11.84 - Le Pigeon Blanc
- . Georges LUNEAU - 03.12.08 / 18.11.84 - La Gauterie

CENTRE MEDICO-SOCIAL

- . Une séance de vaccinations (rappels DTP et TETRACOQ) aura lieu le mercredi 19 Décembre 1984 à 13 Heures 30, salle médico-sociale à la Mairie. Prière d'apporter un flacon d'urine et le carnet de santé.
- . La prochaine permanence de Mme PONNAU, assistante sociale, aura lieu le mardi 11 décembre de 10 heures à 12 heures. D'autre part, Madame PONNAU sera en congés du 21 décembre 1984 au mercredi 2 janvier 1985.
- . La prochaine consultation de nourrissons est avancée au lundi 17 Décembre 1984, à partir de 14 heures.
- . Centre Social du LOROUX BOTTEREAU : permanence téléphonique, les lundi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 17 h 15.



FERMETURE DE LA REGIE : mercredi 19 Décembre 1984, l'après-midi seulement

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES, dans les villages : les mercredis 5 et 19 décembre - 2 Janvier

OUVERTURE DU DEPOTOIR MUNICIPAL : **attention** : à partir du mois de décembre, la permanence du vendredi est avancée d'1/2 heure, soit de 14 H 30 à 16 H 30. Il y aura également permanence le samedi 22 décembre de 9 heures à 11 heures

PERMANENCE POUR LES PRODUITS DE DERATISATION : à la mairie, le mardi 18 Décembre de 9 h à 12 h

TRANSPORTS VERS NANTES : les mercredis 12 et 26 décembre. Dép. à 12 h 05 Pl. A.Ripoche - Retour 18 h 10

\$ \$ \$

En raison des fêtes de fin d'année, la prochaine commission "Information Vie Landréenne" est avancée au 19 Décembre, à 20 Heures.

Merci de votre attention !...



Ingrid BEGAUD - CM 1
9 ans 1/2